



Fédération Sportive et Gymnique du  
Travail  
Direction Fédérale Collégiale  
14, rue Scandicci  
93508 Pantin cedex

Paris, le 27 septembre 2019

**LRAR**

Réf. JLR/JRG/EdL

Objet : Résiliation de la convention liant la FSGT à la FFJDA

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Constatant que malgré la convention qui nous lie depuis le 27 février 1986 la coopération loyale et amicale entre nos deux fédérations n'est pas respectée, le comité exécutif de la FFJDA a considéré que les conditions n'étaient plus réunies pour renouveler la convention d'association.

Ainsi, je vous informe que conformément à l'article 12 du protocole d'accord entre la FFJDA et la FSGT, celui-ci prendra fin le 30 septembre prochain.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations les meilleures,

  
**Jean-Luc ROUGE**  
Président

Copies : Madame la Ministre chargée des Sports  
Monsieur le Président du CNOSF